

BAREME D'HONORAIRES L'INCONTOURNABLE IMMOBILIER



TRANSACTION Honoraires à la charge du vendeur

Vente immobilière (hors immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail) et tous types de mandat (hors mandat de recherche), le barème ne concerne pas les ventes en VEFA et VIR.

En cas de commercialisation de bien neuf : le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par l'incontournable immobilier en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus à partir du 13 novembre 2023.

Prix de vente	Honoraires maximums
< 29 999 €	3 900 €
30 000 € à 99 999 €	9 000 €
100 000 € à 199 999 €	13 000 €
200 000 € à 299 999 €	15 000 €
300 000 € à 449 999 €	18 000 €
à partir 450 000 €	5 %

Vente fonds de commerce, cession de bail prix < 50 000 € forfait honoraires à 5 000 € > 50 001 € - 10 % TTC

Mandat de recherche honoraires à la charge de l'acquéreur : < 149 999 € = 10 000 € / > 150 000 € = 10 % .

SARL L'INCONTOURNABLE IMMOBILIER LA LIMOUZINIÈRE ET SAINT ETIENNE DE MER MORTE AU CAPITAL DE 500 € RCS NANTES SIRET 980255459
Carte Professionnelle CCI de Nantes n° CPI44012023000000064, 22 rue Charles de Gaulle 44310 LA LIMOUZINIÈRE et 2 rue des Landes 44270 SAINT ETIENNE DE MER MORTE.
Montant de la garantie financière pour transaction sur immeubles et fonds de commerce : 110 000 €. MATRISK ASSURANCE 22 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES

LOCATION ET LOCATION DES PROFESSIONNELS (locaux commerciaux ou professionnel)

Location meublée ou nue, superficie montant au m² :

0 à 30 m² 11 € dont 3 € pour l'EDL > 30 à 50 m² 9,5 € dont 3 € pour l'EDL > 50 à 70 m²

8,5 € dont 3 € pour l'EDL > 70 à 100 m² 8 € dont 3 € pour l'EDL 100 m² et + 7,5 € dont 3 € pour l'EDL
(EDL : état des lieux d'entrée)

Dans la limite du plafond de 11€ m² conformément au décret n 2014-890 du 1e août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et bailleurs :

Pour les prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et la rédaction du bail, ces montants fixés à 12€/m² en zone très tendue, à 10€/m² en zone tendue et à 8€/m² pour le reste du territoire.

S'agissant de la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafonnement spécifique et unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué. Il s'élève à 3€/m².

Honoraires d'entremise et de négociation charge bailleur 1 mois de loyer TTC.

Location des professionnels (locaux commerciaux ou professionnels)

Commercialisation (visite, constitution du dossier et état des lieux):

10 % HT (12 % TTC) du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges à la charge du locataire

Renouvellement de bail a la charge du locataire : 450 € TTC (pour loyer inf. à 500 € TTC) / 600 € TTC (pour loyer entre 501 et 999€ TTC) / 800 € TTC (pour un loyer supérieur à 1000 €).

Barème applicable aux mandats signés à compter du 13/11/2023

**SARL L'INCONTOURNABLE IMMOBILIER LA LIMOUZINIÈRE ET SAINT ETIENNE DE MER MORTE AU CAPITAL DE 500 € RCS NANTES SIRET 980255459
Carte Professionnelle CCI de Nantes n° CPI44012023000000064, 22 rue Charles de Gaulle 44310 LALIMOUZINIÈRE et 2 rue des Landes 44270 SAINT
ETIENNE DE MER MORTE.**

SERVICE GESTION EXTERNALISÉ : SARL LE SERVICE GESTION AU CAPITAL DE 10 000€ / RCS 795 002 328. Garantie financière ALLIANZ IARD PARIS.

Honoraires de gestion classique : 7,08 % TTC

Honoraires de gestion garantie totale : 9,5 % TTC

